



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°22 DU SAMEDI 01/02/2025

Réunion du 27 janvier 2025

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

RAPPEL IMPORTANT - INFORMATION AUX CLUBS

Pour tout projet de création ou aménagement concernant les terrains (dont arrosage intégré, éclairage, etc.) et les infrastructures (vestiaires, etc.), il est nécessaire de faire une demande d'accord préalable (D.A.P.) au District ou à la Délégation qui l'instruira et demandera l'avis de la commission de la Ligue Auvergne – Rhône-Alpes.

Une demande indispensable **dans le but que les réalisations respectent la réglementation en vigueur, afin d'éviter tout problème ultérieur d'homologation** ou demande de subvention (F.A.F.A.).

Pour les modalités de la demande, vous devez vous adresser au District ou à la Délégation.

ARRETES MUNICIPAUX WEEK-END DU 24 AU 26 JANVIER

CHAMBEON jusqu'au 25/01/25
LENTIGNY
PERREUX
ROZIER EN DONZY jusqu'au 26/01/25
ST ANDRE D APCHON
ST GERMAIN LESPINASSE jusqu'au 31/01/25
ST ROMAIN LA MOTTE jusqu'au 31/01/25
THIZY LES BOURGS HERBE jusqu'à nouvel ordre
VILLERS

DELEGUES DE SECTEUR

Pour retrouver la liste des « DELEGUES DE SECTEUR »,

- Aller sur le site du District de la Loire
- Dans le ruban rouge, prendre : « District »
- Choisir : « Délégués de secteur ».

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de football bénéficient d'un tarif préférentiel sur la billetterie en ligne pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

La prochaine rencontre :

- **dimanche 9 février à 17h : Chorale – Châlons Reims**